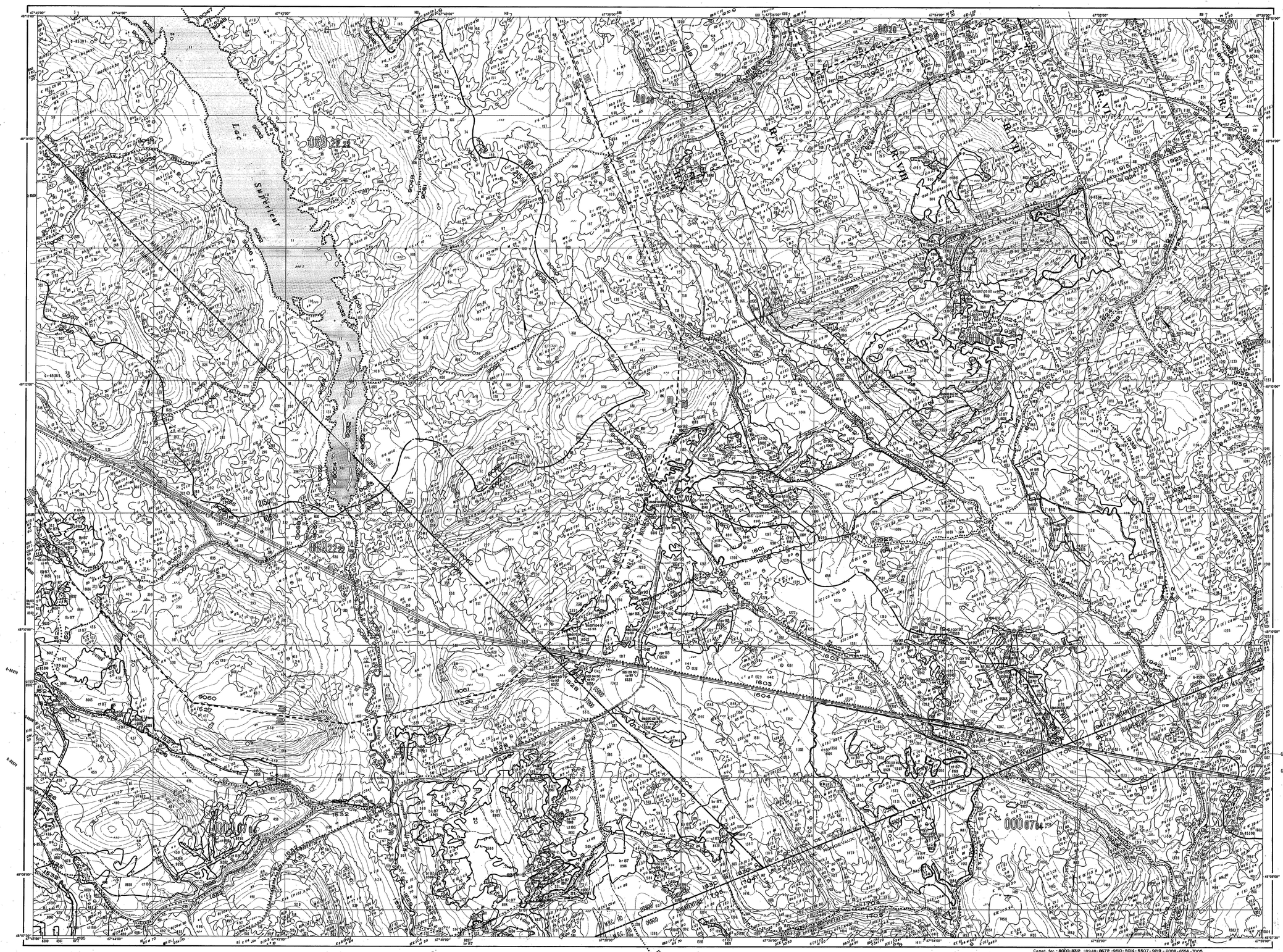

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions
Ligne à haute tension

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie par les photographies
Limite intérieure des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glacière
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par toutes
Coupe par application de la réglementation
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe à blanc étendu
Coupe à blanc étendu et dégagement des tiges d'avenir
Coupe de protection
Bilisage partiel (dégagé sur 4 pieds)
Plantation à racines nues
Plantation en godets
Plantation de boutures
Ensemencement
Essence commerciale
Résultats dans les tiges boisées (essence libres)

N.B. Ces interventions n'impactent des peuplements et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — — à sapin et/ou épinette blanche
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — à pin blanc et/ou pin rouge
— — — à pin rouge
— — — à pin gris
— — — à mélèze (à Kalm)
— — — à pruche
— — — à cèdre
— — — (plantation)
Pessière
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge (occupant plus de 75% de la tige de tête)
— — — à thuya (cèdre)
— — — à mélèze
— — — à pruche
— — — à pin blanc et/ou pin rouge
— — — à pin rouge
— — — à pin gris
— — — à sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation d'épinette de Norvège)
— — — (plantation d'épinette noire)
— — — (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— — — de sapin et/ou épinette blanche (occupant plus de 75% de la tige de tête résineuse)
— — — à thuya (cèdre)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — à pin blanc et/ou pin rouge
— — — à pin rouge
— — — à pin gris
— — — à pruche
— — — à mélèze
— — — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — et/ou rouge (le pin occupant plus de 75% de la tige de tête résineuse)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin rouge
— — — avec épinette noire et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin gris
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la tige de tête résineuse)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin rouge
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — avec pin gris
— — — avec épinette noire et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Cédrière
— — — (le thuya occupe plus de 75% de la tige de tête résineuse)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — à mélèze
— — — à pin blanc et/ou pin rouge
— — — à pin rouge
— — — à pin gris
— — — à sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation de pin sylvestre)
Pruchière
— — — (la pruche occupe plus de 75% de la tige de tête résineuse)
— — — à thuya (cèdre)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — à mélèze
— — — à pin blanc et/ou pin rouge
— — — à pin gris
— — — à sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation de mélèze japonais)
Mélèzaie
— — — (le mélèze occupe plus de 75% de la tige de tête résineuse)
— — — à thuya (cèdre)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — à pin blanc et/ou pin rouge
— — — à pin gris
— — — à sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation de mélèze hybride)
— — — (plantation de mélèze d'Amérique)

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec résineux
— — — avec sapin
— — — avec épinette noire ou rouge
Bouleaux à feuillage blanc et/ou jaune
— — — avec épinette noire ou rouge
— — — avec pin gris
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
Bouleaux à feuillage brun
— — — avec pin gris
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
Peuplier avec sapin
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec épinette noire ou rouge
Peuplier avec résineux
Frênaie
Frênaie à feuillage subsonnés
— — — sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — — d'essences intolérantes
— — — à feuillage subsonnés
— — — sur station humide
— — — (plantation)
Bouleaux à feuillage blanc et/ou bouleaux gris
— — — à bouleaux jaunes
Peuplier
Peuplier à feuillage subsonnés
Érablière
— — — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — — à bouleaux jaunes
— — — à peuplier
— — — à feuillus d'essences intolérantes
— — — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation de feuillus
— — — de bouleau jaune
— — — de peuplier
— — — de peuplier hybride
— — — de frêne d'Amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Désnudé et semi-désnudé sec
Désnudé et semi-désnudé humide
Autre

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Terrain non productif (énergie (emprises))
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bordure
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épaisseur légère
Chablis partiel
Chablis total
Épidémie légère
Pruche
Plantation

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche mortes: ⊖ 16-50 % ⊗ 5-9 99%

ORIGINE

Coupe totale
Feu
Chablis total
Épidémie sévère
Pruche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE CLASSES	TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
10 (ans)	0-30 ans	70-30 (ans)	30-70 (ans)
30 "	31-50 "	30-50 "	50-80 "
50 "	51-80 "	50-80 "	80-120 "
70 "	81-120 "	80-120 "	120-170 "
90 "	121-170 "	120-170 "	170-220 "
120 "	171 et plus	170 "	220 "

FORÊT INÉQUIENNE

Je (jeune inéquienne): Plus de 5 dominances de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 ans; autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 50 ans.
Vi (vieux inéquienne): Plus de 5 dominances de feuillus tolérants, majorité des tiges critiques de 30 ans; autres peuplements, majorité des tiges soit plus de 50 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	10m	17m	13m	17m	4m	
	1	2	3	4	5	6
A 90%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	aucun
Modérée	31 à 40 %	T
Forte	41 à 50 %	T
Abrupte	51% et plus	T

Supérieure extrême de pentes > 51 %
N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S (C) C3 a 10 m Eb
— défoliation
— classes de pente
— classe d'âge
— pente locale
— classe de hauteur
— classe de densité
— sous groupe d'essences
— groupement d'essences

R C1 d 18 P1
— classes de pente
— classe d'âge
— origine de l'origine
— pente locale
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : ROCHE ASS. LTÉE
SIGNATURE : Jacques Thomas, Géographe
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 1
Unité de gestion — 12-1
Unité d'aménagement
Unité de sondage — 2*

Mode de tenure ou de gestion — 000 07 04*
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres

Bassin hydrographique — 10600*
Bassin primaire
Bassin secondaire

Unité de gestion privée — 128

Municipalité — 05900*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre

Parcelle — 1922*

Région écologique — 8 a

Municipalité régionale de comté — M.R.C. 110 AVIGNON*

*. Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Photographie aérienne : 1985
Carte forestière : Année de publication : 1986
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/10/85
Déclinaison magnétique : 22° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-C-8	22-B-5	22-B-6	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-C-1	22-B-4	22-B-3	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
21-N-16	21-O-13	21-O-14	

22 B/4 N. E.

2